

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 401

Lissage plâtre de réparation



Domaines d'application

Fixit 401 convient particulièrement aux travaux d'assainissement de petites surfaces dans locaux secs. Égalisation de divers supports destinés à recevoir des crépis de finition. Revêtement d'anciens ribages peints à la dispersion (après lessivage du support) destinés à recevoir un nouveau crépi de finition. Divers travaux de réparation et de rénovation. Le support doit être propre, sec et porteur.


Propriétés

- Peut être tiré à zéro
- Application frais sur frais sur le plâtre comme bouche-pores
- Prise rapide
- Convient aux anciens supports

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000145763
EAN	7630141501161
Emballage	
Quantité par unité	20 kg/unité
Unité par palette	25 unité/pal
Consommation	env. 0,75 kg/m ² /mm
Valeur moyenne d'ajout d'eau	13 L/sac
Épaisseur de couche	0-2 mm
Remarques sur l'épaisseur de couche	peut tendre vers l'épaisseur zéro
Masse volumique à sec	env. 1000 kg/m ³
Temps d'application	20 min
Conseil sur le temps d'application	selon l'épaisseur et la consistance du matériau

Fixit 401

Lissage plâtre de réparation

Base du matériau

- Agents régulateurs de prise
- Agent d'adhérence
- Plâtre naturel
- Agent de rétention d'eau

Mise en œuvre

Saupoudrer Fixit 401 dans de l'eau propre et mélanger pour obtenir une masse homogène sans grumeaux.

Stockage

Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 6 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans

garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support). Ne pas utiliser pour la pose de carreaux muraux en céramique. Les enduits de plâtre doivent pouvoir sécher rapidement. Pour éviter la condensation sur la surface enduite fraîchement appliquée, une bonne ventilation des locaux après l'application doit être assurée. Le processus de séchage doit être favorisé par une aération ciblée régulière et un chauffage adéquat. Mettre en marche les chauffages en augmentant progressivement la température. Une aération et un chauffage insuffisants des locaux entraînent, pour les produits en plâtre, la formation de pustules, de frittages ainsi que de moisissures et favorisent l'oxydation des métaux non traités.